



Arrêté n° D-2024-018

ARRÊTÉ
FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024
AU GRADE DE BRIGADIER CHEF PRINCIPAL

Monsieur le Maire de Salies du Salat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.522-23 à L.522-31 du Code Général de la Fonction Publique

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024 :

NOM – PRÉNOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
CATALA Fabien	Gardien-Brigadier	

ARTICLE 2 : Le présent tableau annuel d'avancement émis au titre de l'année 2024 comprend 100 % d'hommes (dont 100% promouvables) et 0 % de femmes (dont 100% promouvables).

ARTICLE 3 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Salies du Salat, le 28 Février 2024

Le Maire,
Jean-Pierre DUPRAT





Arrêté n° D-2024-020

ARRÊTÉ
FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024
AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL

Monsieur le Maire de Salies du Salat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.522-23 à L.522-31 du Code Général de la Fonction Publique

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024 :

NOM – PRÉNOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
VIGNEAU Cédric	Agent de Maîtrise	

ARTICLE 2 : Le présent tableau annuel d'avancement émis au titre de l'année 2024 comprend 100 % d'hommes (dont 100% promouvables) et 0 % de femmes (dont 100% promouvables).

ARTICLE 3 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Salies du Salat, le 28 Février 2024

Le Maire,
Jean-Pierre DUPRAT





Arrêté n° D-2024-022

ARRÊTÉ
FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024
AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE

Monsieur le Maire de Salies du Salat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.522-23 à L.522-31 du Code Général de la Fonction Publique

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024 :

NOM – PRÉNOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
BAILLON Nathalie	Agent Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	

ARTICLE 2 : Le présent tableau annuel d'avancement émis au titre de l'année 2024 comprend 0 % d'hommes (dont 100% promouvables) et 100 % de femmes (dont 100% promouvables).

ARTICLE 3 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Salies du Salat, le 28 Février 2024

Le Maire,
Jean-Pierre DUPRAT





TABLEAU DES POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT DE GRADE - INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ANNÉE 2024

NOM PRÉNOM	HORAIRE HEBDO	GRADE ACTUEL	GRADE D'AVANCEMENT	DECISION DU MAIRE OUI/NON
AVANCEMENT DE GRADE				
CATALA Fabien	35 H	GARDIEN-BRIGADIER	BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	OUI
VIGNEAU Cédric	35 H	AGENT DE MAÎTRISE	AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	OUI
MONCLUS ÉPOUSE BAILLON NATHALIE	35 H	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE	OUI

Vu à Salies du Salat, le 20 Février 2024,
Le Maire,
Jean-Pierre DUPRAT

